

Titulaire

SOLOMONS Joanne

CONSEIL EN ORGANISATION



Suppléant.e

MARTIN Frédéric

CONSEIL EN ORGANISATION



Présentation des candidats

Antérieurement consultants en organisation, administrateurs sortants, indépendants de tout syndicat professionnel, nous avons fait partie de ceux, trop minoritaires, qui ont alerté de façon répétée sur certains des risques encourus par la Cipav (comportement du précédent directeur, nature du recours engagé contre les élections...), sans être entendus, voire en étant perçus comme dérangeants.

Les événements ont démontré l'exactitude de notre appréciation, avec deux mises sous administration provisoire en 3 ans ! Une troisième fois serait vraisemblablement fatale à l'autonomie de notre caisse.

Profession de foi

Ces élections sont donc cruciales, avec un renouvellement complet du Conseil. C'est l'occasion d'élire dans tous les collèges des administrateurs constructifs mais aussi critiques, n'acceptant pas une certaine opacité ou des réponses insuffisantes de la part d'acteurs clés de la Caisse.

De la transparence, nous l'avons exigée de la direction de la Caisse et continuerons de le faire : ventes immobilières, placements, processus des élections, etc. A nos yeux, la clarté dans les opérations, surtout dans la gestion des actifs de la Caisse, est une nécessité absolue pour nos adhérents.

Nous avons aussi signalé des dysfonctionnements ainsi que des incohérences dans des informations communiquées aux adhérents. Grâce à notre insistance et à celle de quelques administrateurs, ils ont été corrigés.

Les actifs de la Cipav ont significativement augmenté toutes ces dernières années. Un juste équilibre entre leur croissance et la réévaluation de la valeur du point de retraite est sans doute à adapter, pour ne pas accroître aussi la convoitise des pouvoirs publics (cf. Arrco).

Très impliqués par ailleurs dans la commission d'action sociale (Joanne en était Présidente), nous continuerons à garantir des aides financières aux adhérents qui en ont besoin.

Merci de nous accorder votre confiance pour assurer la pérennité et l'autonomie de notre caisse, et préserver le niveau de nos retraites.